

**BULLETIN MUNICIPAL
DECEMBRE 2016 N° 38**



ETAT CIVIL

NAISSANCES

- AUJON Léandre 22 juillet 2016
- BURRIEL Ilan 09 Aout 2016

DECES

- SERES Denis le 28 décembre 2015
- CABANDE Emilie le 22 mars 2016
- HERTEL Richard le 16 septembre 2016
- DEHAN Alain le 12 octobre 2016

FELICITATIONS A NOS ETUDIANTS

BONNET Yan : Brevet des collèges mention Bien
FAVAREL Elise : Brevet professionnel de responsable d'exploitation
JAMIN Jennifer : Baccalauréat STI2D
CASEAU Agathe : Baccalauréat STI2D mention Assez Bien
LAGIER Marie Apolline : Baccalauréat L mention Assez Bien
SOULAYRAC Hugo : Baccalauréat ES
BONNET Loïc : Baccalauréat S mention Très Bien (Félicitations)
THORE Nadège : Licence Droit Economie Gestion mention assez bien

Il est possible que certains diplômés ne soient pas cités par manque d'information à la mairie

REMERCIEMENTS

Toute aide apportée à votre commune est une aide apportée à tous les Castillonnais car cela permet à votre municipalité de freiner la hausse de vos impôts.

HORAIRES SECRETARIAT

MAIRIE tél : **05 62 65 53 34** / Courriel : mairie.castillonmassas@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat : lundi 16h30 – 19h00 et jeudi 10h00 – 13h00

Pour joindre votre Maire: utiliser exclusivement son portable : **06 15 26 27 23**

N° APPELS D'URGENCE	POMPIERS =	18
	GENDARMERIE =	17
	SAMU =	15

N° UNIQUE D APPEL D URGENCE	112
------------------------------------	------------

Allo DOCTEUR (urgences)	39 66
--------------------------------	--------------

N° SOCIAL GRATUIT / FEMMES BATTUES =	0 800 32 31 30
---	-----------------------

N° ENFANCE EN DANGER	119
-----------------------------	------------

BIENVENUE AUX NOUVEAUX CASTILLONNAIS

-
Pensez au facteur : n'oubliez pas **d'indiquer sur votre boîte aux lettres TOUS les noms et prénoms des personnes dont vous souhaitez recevoir le courrier. Cela lui évitera des recherches, et à votre Maire aussi.**

- Famille SARRAU Jocelyne au village
- Famille MEITJER Simon/ CRONIER Armelle au village
- Famille DUPONT à Labourdette
- Famille DULUC à Bonneau
- Famille AUJON Arnaud à Baurens

PAROISSE

Répondantes : Mesdames Paule CAPDEVILLE et Corine FAVAREL
(Renseignements, horaires et lieux de messes, cérémonies religieuses)

Curé : François DUCASSE

POPULATION

L'INSEE a organisé début 2016 une campagne de recensement de la population Castillonnaise. Nous vous remercions pour l'accueil que vous avez réservé à notre agent recenseur. Cette campagne s'est bien déroulée, au point de recevoir les félicitations de l'INSEE, pour la qualité de la collecte par internet qui a concerné 77% des foyers consultés. Le nombre de Castillonnais(es) recensés est de 248 avant validation par l'INSEE (baisse de 10 habitants par rapport au recensement de 2011)

LISTE ELECTORALE

Il est rappelé à tous les nouveaux Castillonnais que la liste électorale est en cours de révision jusqu'au 31/12/2016. **Dernier délai.** Attention 2017 est une année électorale.

Pour vous inscrire et pouvoir voter en 2017, vous adresser au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture le lundi après-midi ou le jeudi matin muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité avant le 31 décembre 2016.

.Une permanence exceptionnelle sera ouverte à la mairie le samedi 31 décembre de 9 heures à 11 heures.

SALLE DES FÊTES ET PRÊT MATERIEL

La salle des fêtes de Castillon-Massas n'est louée qu'aux Castillonnais : Il vous sera demandé une attestation d'assurance et une caution de 500€

-Salle des fêtes + chaises + tables + vaisselle + lave-vaisselle	
+réfrigérateur + congélateur + machine à glaçons :	40€
-Cuisine	80€
-Chauffage	40€
-Machine bière pression	20€

Pour la location s'adresser à M BARBEAU Pierre tel : 06 83 02 29 56

D'autre part la commune met GRATUITEMENT à la disposition des Castillonnais, des tréteaux, des chaises et des tables (Attention nombre limité). S'adresser aussi à M BARBEAU.

LES ASSOCIATIONS

Comité des Fêtes : Présidente, Vanessa THORE

Cible Castillonnaise : Président, M Sébastien LOPEZ

Gym volontaire : Présidente, Mme Yvette BARBEAU (séances le mardi soir 19 heures)

Mouv'Danse : Président, M ANTONELLO Bernard (cours le jeudi soir) contact à Castillon-Massas : Mme BOISSELIER Martine

Les amis de Semper Spes : Président : VEILLARD Norbert

LE CALENDRIER 2016 DES ACTIVITES

10 janvier : Vœux du maire
10 janvier : Galette des rois organisée par le Conseil Municipal
24 février : Randonneurs gascons
06 février : Banquet de clôture de la chasse
26 mars : Repas « blanquette » puis bal disco organisés par le comité des fêtes juin
11 Juin : Soirée salsa
24 juin Kermesse de l'école
01 juillet : Salsa
19 au 21 août : Fête locale
30 septembre : Paëlla organisée par l'école
11 novembre : Cérémonie du souvenir
31 décembre réveillon organisé par la société de chasse

NOEL

En 2015 le Conseil Municipal a décidé de voter des crédits pour offrir à l'occasion des fêtes de fin d'année un petit cadeau à toutes les Castillonaises et tous les Castillonnais âgés de plus de 80 ans.

17 de nos concitoyens en bénéficieront en 2016.

DES LIVRES ET DES REVUES A DISPOSITION

Vous avez des livres et des revues dont vous souhaitez vous débarrasser.

Plutôt que de les jeter dans les containers jaunes vous pouvez les apporter sous l'abri bus sur la place du village.

Vous aimez lire vous pouvez choisir un ou plusieurs livres pour assouvir votre passion et s'ils vous plaisent **vous pouvez même les garder définitivement.**

Cette bourse d'échange gratuite fonctionne depuis la fin 2014 profitez-en !!!!

ECOLE

La rentrée scolaire 2016-2017 s'est passée dans les meilleures conditions possibles avec pas moins d'une quinzaine de petits nouveaux venant de Castillon Massas, de Roquelaure, de Mérens et de Peyrusse Massas.

L'école de Castillon accueille à ce jour 22 élèves répartis en 3 classes CE2, CM1, CM2 sous la houlette du maître d'école Mathieu BOUBEE.

Si aujourd'hui l'effectif est correct **il n'en demeure pas moins un risque de fermeture de l'école** de Castillon-Massas. Il semblerait en effet que l'éducation nationale soit à la recherche de postes pour pourvoir les écoles toujours plus peuplées de l'Ouest du Département (région L'Isle Jourdain).

Pour ce faire elle envisage de supprimer les écoles n'ayant qu'un poste d'enseignant.

Castillon-Massas a accueilli cette année la Kermesse et le repas de rentrée scolaire

SAPEURS POMPIERS (Allo 18)

Nous rappelons aux Castillonnais que nous sommes rattachés depuis 2006 au centre de secours de JEGUN dont les soldats du feu (**tous volontaires**) connaissent Castillon-Massas et viennent régulièrement s'informer de la position des nouvelles habitations. Ne les oubliez pas pour les étrennes

Lors d'un appel, précisez bien le « lieu-dit » de votre domicile et votre nom pour qu'ils puissent mieux vous situer sur la commune. N'oubliez jamais qu'ils sont notre première ligne de défense, contre le feu bien entendu, mais aussi contre l'eau, l'accident, la maladie brutale parfois,...

Les pompiers ont encore en 2016 effectué plusieurs interventions sur la commune : Décès, accidents, hospitalisations d'urgence, incendie...

SECURITE (rappel)

De nombreux vols sont à signaler dans les environs immédiats.

- Signalez à la gendarmerie tout ce qui vous paraît anormal ; personne au comportement anormal ou cherchant à entrer chez vous ou se dissimulant à votre approche.
- Essayez toujours de relever les numéros d'immatriculation des véhicules suspects.
- N'oubliez pas de fermer portes et fenêtres ainsi que votre voiture.
- Signalez à vos voisins que vous vous absentez pour qu'ils surveillent votre maison.

L'ADRESSAGE

Vous recevrez probablement début d'année 2017 le matériel permettant à chacun d'identifier son adresse et de la faire connaître. Le coût de ce matériel est à charge de la commune, son prix ayant été négocié pour l'ensemble des communes de « Cœur de Gascogne »

La pose des plaques sur le domaine privé vous appartiendra, la commune quant à elle se chargera des travaux sur le domaine public.

L'étude de l'adressage a été confiée à la Poste pour l'ensemble des communes de « Cœur de Gascogne ».

Bien que le premier utilisateur de nos adresses soit le facteur, le but de l'adressage ne s'adresse pas uniquement au service postal, les nouvelles adresses seront assorties d'une localisation GPS qui sera communiquée aux centres de secours et aux divers services publics. Cela permettra aussi aux livreurs de vous trouver.

La poste ayant été sollicitée sur tout le territoire national a pris un peu de retard. L'étude pour Castillon-Massas se fera probablement début janvier et compte tenu du cahier des charges ne sera validée qu'en mars ou avril d'où une livraison du matériel courant deuxième trimestre 2017.

Toutes les voies communales recevront un nom en lieu et place des numéros actuels.

APERCU RESULTATS – FONCTIONNEMENT –

POSTES	PREVISIONNEL 2016	REALISE AU 17 12 2016
DEPENSES		
60- Achats : électricité, combustible, aliment. cantine entretien, bureau, voirie, carburant, frais scolaires...	31 100.00	21 500.13
61- Services extérieurs : Assurances, entretien et réparation des matériels et bâtiments, petit matériel, entretien voirie....	24 000.00	13 528.87
62- Autres services extérieurs : Honoraires, téléphone, fêtes et cérémonies ...	4 800.00	2 560.45
63- Impôts fonciers et taxes	1 100.00	1 072.00
64- Charges de personnel : Rémunérations, charges, médecine du travail	40 620.00	38 040.76
65- Autres charges de gestion courante : Indemnités, aide sociale, service incendie, cotis retraite, subventions associations, syndicats eau, électricité, sictom, centre de gestion	31 045.90	29 320.41
66- Charges financières (intérêts emprunt école)	2 586.50	2 586.50
67- Loisirs école (piscine, classe transplantée, sortie petits)	2 000.00	239.06
68- Amortissement	427.58	427.58
68-		
22- Dépenses imprévues	4 379.55	
23- Virement à la section d'investissement	48 573.42	42 950.02
7396-Revers fiscalité « communauté commune »	2 732.13	2 732.13
EXCEDENT FONCTIONNEMENT 2016*		<u>54 025.17</u>
TOTAL DEPENSES	193 365.08	208 983.08
RECETTES		
70- Produits : remb frais, redevances, cantine	6 200.00	7 824.90
73- Impôts et taxes : - impôts locaux	42 365.00	42 365.00
- autres	3 000.00	5 100.55
74- Dotation de l'Etat	32 500.00	32 500.00
- autres	30 875.00	38 444.77
75- Autres produits : loyers	16 200.00	16 362.26
: divers		1 098.52
002- Report excédent de fonctionnement 2014	62 225.08	62 225.08
rembours assurances et produits exceptionnels		
64 remboursements maladie		3062.00
TOTAL RECETTES	193 365.08	208 983.08
Estimation impôts locaux payés par Castillonnais : 116 000€ Montant des impôts reversés à la commune : 42 365€		
* Excédent 2016 pour financement travaux 2017 sans emprunt		

APERCU RESULTATS –INVESTISSEMENT –

POSTES	PREVISIONNEL 2016	REALISE AU 17 12 2016
DEPENSES		
01- Reprise Déficit		
20		
Dépôts et cautions	1 263.00	
21- Dépenses Equipement		
Terrain Moulinet *	1.00	1.00
Voirie	35 000.00	37 029.68
Adressage **		
Mobilier	7 000.00	3 500.00
	1 200.00	
19 – Remboursement Emprunt école	6 320.00	6 305.92
20- Dépenses imprévues	3 000.00	
TOTAL DEPENSES	53 784.00	46 836.60
RECETTES		
001 EXCEDENT capitalisé 2013		
13- Subventions		
Dépôts et cautionnements	1 263.00	
Subvention voirie		
FCTVA	3 520.00	3 459.00
TLE		
Vir de la section de fonctionnement	48 573.42	42 950.02
Amortissements	427.58	427.58
TOTAL RECETTES	53 784.00	46 836.60
<ul style="list-style-type: none"> • Dépenses engagées en 2016 mais non payées à ce jour 		

CIMETIERE

Afin de pouvoir récupérer un peu d'espace et supprimer les tombes abandonnées, une procédure de reprise de concessions est en cours. Une petite pancarte signalera les concessions **susceptibles** d'être reprises. Sont concernées les concessions suivantes ;

- N°2 CABANES
- N°7 ST VIGNES SABATHIE
- N°10 DARRE CAHUZAC
- N°24 LUPIAC
- N°28 ET 29 SOULES
- N°40 SORIANO
- N°54 CARTIER

Sans concessions

- ROUMANOF
- LABERENE
- CEZERAC BERGES
- NAVARRE
- enfant Ramon CONSUL
- enfant BOUTAN
- enfant Jean CORTADE

Si vous êtes concernés n'hésitez pas à vous adresser à la mairie.

En fin de procédure (environ 3 ans) les ossements recueillis dans les concessions reprises sont regroupés dans un ossuaire à l'identique de celui qui est à gauche en entrant dans le cimetière et qui a été construit en 2004 lors de la première procédure de reprise de concessions.

ATTENTION le fleurissement d'une tombe ne suffit pas à faire cesser la procédure, la concession doit être entretenue : (Pierre tombale et bordures en bon état, plantation entretenues,...)

VOIRIE

REALISATIONS 2016

- Grave émulsion et monocouche sur le bas du chemin d'Empelat
- Grave émulsion et monocouche des quatre chemins à l'embranchement de Miegerville
- Monocouche et nettoyage de l'arête sur la partie publique du chemin de Miegerville
- Grave émulsion sur la route de Lavardens sur les endroits les plus bosselés et monocouche partiel (fonds prévus épuisés) le reste sera recouvert en monocouche l'an prochain
- Point à temps route de Lavardens
- Point à temps Cote de Lestangue
- Point à temps village
- Renforcement chemin de ronde au village

PREVISIONS 2017

- Suite de la couverture de la grave émulsion en monocouche sur la route de Lavardens
- Grave émulsion et monocouche de Miegerville vers Saint-Lary
- Point à temps
- Grave émulsion et monocouche sur la suite du chemin d'Empelat. **Si financement possible**
- Grave émulsion et monocouche sur le chemin de Lalanne. **Si financement possible**

TRAVAUX

REALISATIONS 2016

- Réfection partie du carrelage à la mairie
- Réfection du réseau eaux pluviales place de l'école et bâtiments mairie
- Pose de panneaux et matérialisation des espaces handicapés
- Mise en place d'une partie des normes handicapés suivant calendrier Adap't
- Réparation évacuation eaux usées école
- Pose d'étagères supplémentaires pour la bibliothèque ouverte à tous sous l'abri bus
- Peinture à la cantine scolaire
- Travaux sur le parking devant la maison des associations
- Modifications Bar de la salle des fêtes (Sol et accès handicapés)

Il était prévu de refaire le plafond de la salle des fêtes mais les plaques phoniques identiques ne se fabriquent plus. Nous étudions une solution de remplacement qui intègre en même temps les normes anti-feu....

PREVISIONS 2017

- Fin de la mise en place des travaux pour handicapés suivant le calendrier Adap't
- Plafond de la salle des fêtes
- Peinture des murs de la salle des fêtes
- Pose de prises extérieures (pour friteuses)
- Pose de prises extérieures pour sono et éclairage extérieur
- Isolation du circuit électrique alimentant les appareils de cuisine (congélateur et chambres froides)
- Aménagement de toilettes sur le parking à côté de la maison des associations

NOS IMPOTS

Malgré la baisse constante des dotations de l'Etat nous avons pu contenir la hausse des taux de base de notre commune à 1% d'augmentation. Ceci au détriment des investissements car seuls les travaux de voirie ont été maintenus : (37 000€ de grave et bitume + 7 500€ en entretien fauchage, point à temps...)

La presse fait état de fortes hausses des impôts communaux sans jamais dénoncer les abattements faits par l'état sur la dotation de fonctionnement versée aux communes (-23% en 5 ans). Beaucoup de Communes sont donc dans l'obligation soit d'augmenter leurs impôts pour compenser cette perte soit de diminuer leurs investissements (voirie, matériel, gros travaux...).

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Pas de souci particulier à signaler. Après 2 années de fonctionnement les quelques petits problèmes de mise en place ont été résolus. La gestion des factures auparavant effectuée par Véolia sera désormais à charge de Trigone

ASSAINISSEMENTS INDIVIDUELS

Il est recommandé de faire appel au SPANC pour toute modification de votre système d'assainissement. (05 62 60 60 09). Les normes sont en perpétuel changement.

Ce service sera lui aussi désormais assuré par Trigone.

ORDURES MENAGERES (compétence communauté de communes depuis le 01 01 2015)

Les encombrants doivent être portés à la déchetterie et non pas laissés à proximité des containers. La déchetterie est installée à Jégun, sur la D948, à la zone artisanale direction Condom.

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Jégun

Hiver du 1° octobre au 31 mars du lundi au vendredi de 14h à 17h

Eté du 1° avril au 30 septembre du lundi au vendredi de 14h à 18h.

MERCI DE NE PAS CONFONDRE AIRE DE CONTAINERS ET DECHETTERIE

Le verre est interdit dans les containers poubelles, un récup verre est installé au village.

Important : Si le tri est mal fait plus votre taxe « ordures ménagères » augmentera.

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « CŒUR DE GASCOGNE »

La Communauté de communes « Cœur de Gascogne » n'existera plus à compter du 1° janvier 2017

Sur proposition de Monsieur le Préfet et après vote dans les Conseils Municipaux et les Conseils communautaires de la communauté d'agglomération du « Grand Auch » et de la communauté de communes « Cœur de Gascogne » ces deux communautés fusionneront au 1° janvier 2017 sous le nom de « Communauté d'agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne ».

Cette communauté regroupera au 1° janvier 33 communes

A priori pas de changement pour la population puisque les deux communautés étaient très semblables au niveau des compétences et l'ensemble des compétences de la nouvelle communauté sera le cumul des compétences des deux anciennes communautés.

Au niveau des impôts la nouvelle communauté d'agglomération née de la fusion devrait être plus favorable pour la taxe d'habitation **communautaire** et défavorable pour les entreprises.

Nous avons l'espoir de recevoir très prochainement une brochure vous présentant le nouveau conseil de cette nouvelle communauté ainsi que les différents services mis en place et leurs coordonnées. Et tout particulièrement celui de l'aide à domicile qui est le service au public le plus attendu en milieu rural.

ECOLE ET ACCUEIL DES ENFANTS

Une convention avait été passée entre la commune et la communauté de communes « Cœur de Gascogne » pour que les enfants durant les interclasses, sous la responsabilité soit de l'instituteur soit de la communauté de communes puissent utiliser le court de tennis. A ce jour cette convention n'est pas remise en question par la communauté d'agglomération « Grand Auch Cœur de Gascogne ». a suivre

LA MUNICIPALITE DE CASTILLON-MASSAS 2014-2020

MAIRE	Bernard CARRERA	06 15 26 27 23
1° ADJOINT	Daniel JUGAN	06 72 81 28 95
2° ADJOINT	Pierre BARBEAU	06 83 02 29 56
3° ADJOINT	Pierre BESSAGNET	05 62 64 51 63
Conseillers	Corine FAVAREL	
	Fabienne PADER	
	Arnaud BURRIEL	
	Claude BRESSAC	
	Jean Louis CHAPELLE	
	Jacques SAUVAGE	

SECRETAIRE MAIRIE Annie REY
MAIRIE tél/fax : 05 62 65 53 34 / **Courriel** : mairie.castillonmassas@wanadoo.fr
Ouverture du secrétariat : lundi 16h30 – 19h et jeudi 10h – 13h

DELEGATIONS AUX ADJOINTS SOUS LA SURVEILLANCE ET LA RESPONSABILITE DU MAIRE DANS L'ORDRE DE PRIORITE.

ETAT CIVIL Et H O	URBANISME	FINANCES	DELEGATION VOIRIE
Daniel JUGAN Pierre BARBEAU	Daniel JUGAN Pierre BARBEAU	Daniel JUGAN Pierre BARBEAU Pierre BESSAGNET	Pierre BESSAGNET Pierre BARBEAU Daniel JUGAN

1) ELUS AUX SYNDICATS

SIAEP	ELECTRIFICATION	SICTOM
Corinne FAVAREL Pierre BESSAGNET	Pierre BARBEAU Claude BRESSAC	Corine FAVAREL Arnaud BURRIEL

2) CENTRE COMMUNAL D'AIDE SOCIALE

MEMBRES ELUS

Jean-Louis CHAPELLE
Fabienne PADER
Pierre BESSAGNET
Jacques SAUVAGE

MEMBRES NOMMES

SOULAYRAC Hélène au titre de l'UDAF du Gers
PONGE Monique au titre des personnes âgées
CAPDEVILLE Paule au titre des personnes handicapées
CASEAU Philippe au titre de l'insertion et de la lutte contre les exclusions

3) COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (Membres nommés par la direction des services fiscaux)

TITULAIRES

FAVAREL Corine. CAPDEVILLE Paule. BARBEAU Pierre. PRIEUR Jean Claude. BRESSAC Claude.
BESSAGNET Pierre

SUPPLEANTS

JUGAN Daniel, DELLAS Nadine, PONGE Monique, ALIAS Françoise, VOISIN Sébastien.

4) COMMISSION COMMUNALE D'APPEL D'OFFRES

TITULAIRES : FAVAREL Corine, JUGAN Daniel, BURRIEL Arnaud
SUPPLEANTS : SAUVAGE Jacques, BARBEAU Pierre, CHAPELLE Jean Louis

LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

02 02 2016 : Modification des statuts de « Cœur de Gascogne » pour la gestion de la fourrière
02 02 2016 : Notification de l'enquête publique du chemin de Mestressens
05 04 2016 : Vote du compte de gestion 2015 de l'assainissement collectif
05 04 2016 : Vote du compte administratif 2015 de l'assainissement collectif
05 04 2016 : Vote du budget primitif 2016 de l'assainissement collectif
05 04 2016 : Vote du compte de gestion 2015 de la commune
05 04 2016 : Vote du compte administratif 2015 de la commune
05 04 2016 : Vote des taux de bases d'imposition 2016 pour la commune
05 04 2016 : Vote du budget primitif 2016 de la commune
07 06 2016 : Avis sur le nom, le périmètre, le siège et la composition de la nouvelle communauté de communes née de la fusion de « Grand Auch » et « Cœur de Gascogne »
07 06 2016 : Attribution de la compétence fourrière à la communauté de communes
07 06 2016 : Tirage au sort des jurés d'assises
26 07 2016 : Renouvellement du contrat CDD de Mme SARTEUR Isabelle (Cantinière)
26 07 2016 : Modification du prix du repas de la cantine (2.70 euros)
26 07 2016 : Modification du prix facturé aux communes hors RPI Castillon-Massas/Roquelaure dont nous accueillons les enfants (575 euros par an)
26 07 2016 : Choix de l'entreprise devant effectuer les travaux de voirie 2016
25 10 2016 : Désignation des titulaire et suppléant au comité territorial « Auch Nord eau potable » et des titulaire et suppléant au comité territorial « Auch Nord Assainissement » de Trigone

LES ARRÊTES DU MAIRE

16 03 2016 : Autorisation d'ouverture d'un débit de boisson temporaire pour la tenue d'un repas blanquette suivi d'un bal disco
01 08 2016 : Autorisation d'ouverture d'un débit de boisson temporaire pour la fête locale

LE MOT DU MAIRE

Au 1^o janvier 2017 nous intégrerons la communauté d'agglomération « Grand Auch Cœur De Gascogne ». Espérons qu'après avoir perdu notre canton, (désormais Preignan) notre trésorerie, (Auch en 2017) notre gendarmerie (ouverte à Jegun de temps en temps) et probablement la poste (déjà gérée par Vic-Fezensac) nous ne regrettons encore plus la perte de notre Communauté De Communes.

Castillonnaises et Castillonnais, au nom du Conseil Municipal je vous souhaite une année 2017 pleine de joie et de bonheur. J'adresse à chacun d'entre vous tous mes vœux de santé, de prospérité et de réussite dans ses entreprises.

J'aurai le plaisir de renouveler ces vœux de vive voix autour de la galette des rois le 8 janvier 2017 à 16 heures à la salle des fêtes.

Votre Maire : B Carrera